



Eaubonne, le 04/09/2020

RESPECT SANITAIRE PAR RAPPORT A L'ARBITRAGE D'UNE RENCONTRE

CE QUE L'ON ATTEND DES ARBITRES :

- Présent 45 minutes avant le match.
- Porter un masque dès son arrivée et avant, à la mi-temps et après la rencontre.
- Se mettre en rapport dès son arrivée avec le référent sanitaire de la rencontre.
- SON MATERIEL : (désinfecté avant match et à la mi-temps)
 - Masque
 - Gel hydroalcoolique
 - Gants plastique léger (conseillé)
 - Sifflets
 - Montre
 - Stylo
 - Clef USB
 - Cartons divers

Echauffement : sur l'aire de jeu dans le prolongement de la ligne de remise en jeu et face à la table de marque, zone **réservée aux arbitres**.

Match : La distanciation doit être respectée lorsque l'arbitre s'adresse aux joueurs ou officiels.

Respect du protocole de désinfection mains / ballons pour tout contact au visage.

La signature de la FDME sera effectuée avec sa clef USB

Ce que les arbitres attendent des clubs :

- Un référent sanitaire nommé par le club devra se présenter à eux et leur indiquer les procédures spécifiques liées à la salle (terrain, vestiaires, tribunes, etc. ...)
- Le référent sanitaire devra donner aux arbitres un vestiaire désinfecté et aéré.
- Présence de gel hydroalcoolique et lingettes virucides à la table de marque.
- L'ordinateur et le matériel nécessaire à la table de marque devront être désinfectés.
- Les officiels présents à la table de marque devront être masqués.
- La circulation des joueurs doit se faire masqués sauf pendant l'échauffement et le match
- Respecter la distanciation lors des TME.
- Réserver la zone d'échauffement pour les arbitres (voir ci-dessus).